



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **RDF Rénovation de façades Sàrl**, Chemin de la Rippe 2, 1303 Penthaz
2. Déclaration de faillite: 04.08.2015
3. Suspension de faillite: 31.03.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.04.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation d'une entreprise de rénovation de façades.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT
DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS
1400 Yverdon-les-Bains

02761213

